



Communiqué de presse

Paris, le 14 mai 2020

La conjoncture Outre-mer en 2019 et perspectives 2020 : Un rattrapage compromis

À l'occasion de la conférence de presse annuelle donnée au siège parisien des Instituts d'Émission, Marie-Anne Poussin-Delmas, Président Directeur général et Stéphane Foucault, Directeur, ont présenté [un bilan de la situation économique et monétaire en outre-mer](#).

Si la conjoncture outre-mer 2019 a connu des évolutions contrastées, la dynamique de rattrapage vis-à-vis de l'hexagone s'est poursuivie. En 2020, la crise sanitaire mondiale devrait durement toucher l'ensemble des économies ultramarines et potentiellement compromettre ce rattrapage.

En 2019, **l'Indicateur du climat des affaires¹ affiche des évolutions hétérogènes entre les DOM**. Dans l'océan Indien, l'ICA a été bien orienté sur l'ensemble de l'année tandis que dans le bassin Antilles-Guyane, il s'est progressivement dégradé en Guadeloupe et en Guyane mais est en nette amélioration en Martinique. Dans les COM du Pacifique, les évolutions conjoncturelles apparaissent toujours divergentes.

Par ailleurs, **les prix ont progressé de façon très modérée** dans l'ensemble des DCOM (+0,7 % en moyenne) en 2019. Cette évolution s'explique principalement par la faible hausse, voire la contraction dans certains territoires, du prix des produits manufacturés. Si l'évolution des prix demeure corrélée à celle observée au niveau national, leur progression a été moins marquée que dans l'hexagone (+1,2 %). Toutefois, la perception d'une vie chère demeure en raison d'un différentiel de prix toujours présent et de la persistance d'inégalités de revenu.

Les **marchés du travail ultramarins affichent une nette amélioration en 2019**. Le nombre de demandeurs d'emploi a sensiblement reculé dans le bassin Antilles-Guyane et à La Réunion alors que la formalisation de l'emploi se poursuit à Mayotte. Les marchés du travail des COM du Pacifique semblent également bien orientés, avec une progression généralisée de l'emploi salarié privé. Cette amélioration s'est parallèlement traduite par une baisse quasi généralisée du taux de chômage dans les Outre-mer en 2019.

Enfin, concernant **l'activité bancaire**, à fin 2019, l'encours total brut des crédits (tous crédits confondus) consentis dans l'Outre-mer s'élève à près de 68 milliards d'euros, en hausse de 5,9 % sur l'année. La qualité des portefeuilles de prêts des banques continue de s'améliorer, tandis que l'encours de dépôts progresse dans quasiment toutes les géographies ultramarines.

¹ Indicateur de synthèse élaboré par l'IEDOM et l'IEOM, sur la base d'une enquête menée auprès de 1000 chefs d'entreprise tous secteurs confondus, et qui constitue un bon indicateur conjoncturel.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : S. DAHDOUH - tél : 01 42 97 06 50, soraya.dahdouh@iedom-ieom.fr



En 2020, les perspectives sont particulièrement dégradées au regard des caractéristiques structurelles des économies ultramarines et des premières évaluations d'impact de la crise.

Les économies ultramarines sont très dépendantes des échanges extérieurs. La crise sanitaire, dont l'ampleur est mondiale, impacte directement **les chaînes d'approvisionnement et les marchés qui constituent les débouchés habituels** de chaque territoire. Le tissu économique, composé à **plus de 95 % de TPE** dans l'ensemble des Outre-mer, apparaît par ailleurs particulièrement vulnérable aux chocs conjoncturels. D'un point de vue sectoriel, **la place centrale du tourisme** dans les économies ultramarines pourrait pénaliser la reprise de nombreuses activités alors que le secteur devrait être impacté sur une plus longue période.

A contrario, le poids plus important du secteur public en outre-mer, touché dans une moindre mesure par la crise, peut jouer un rôle d'amortisseur.

Les premières évaluations d'impact de la crise que nous avons faites en interne IEDOM et IEOM, pour certaines géographies en partenariat CEROM avec l'INSEE et l'AFD, en prenant en compte la durée variable du confinement, font état d'une contraction du PIB annuel : elle devrait être d'une ampleur assez proche de celle de l'Hexagone pour la plupart des géographies ultramarines, à l'exception de la Polynésie française, fortement impactée en raison de sa dépendance au tourisme et, par contraste, de moindre amplitude pour la Nouvelle-Calédonie, compte tenu de son tissu industriel plus développé et diversifié que dans d'autres géographies.

Ces premières orientations devront être actualisées à la lumière de la rapidité du rebond. Du côté de l'offre, le plan de soutien massif de l'Etat aux entreprises et l'action des collectivités sont destinées à faciliter ce rebond. Du côté de la demande, le chômage partiel comme les autres types d'aides sont des mesures d'appui pour rétablir la confiance des ménages. Enfin, la BCE a accentué sa politique monétaire accommodante en faveur des banques dans la zone Euro et l'IEOM a mis en place de nouvelles lignes de refinancement en faveur des banques de la zone Franc Pacifique.

Les synthèses annuelles de chaque géographie sont disponibles ici : [Guadeloupe](#), [Guyane](#), [La Réunion](#), [Martinique](#), [Mayotte](#), [Nouvelle-Calédonie](#), [Polynésie française](#), [Saint-Pierre-et-Miquelon](#), [Wallis-et-Futuna](#)

Dans cette phase de déconfinement, les Instituts d'Émission d'Outre-mer continuent d'apporter leur soutien via leurs services aux entreprises (médiation du crédit, correspondants TPE...) comme aux particuliers (droit au compte, surendettement..) selon des modes d'accès adaptés qui sont décrits sur nos sites internet.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : S. DAHDOUNH - tél : 01 42 97 06 50, soraya.dahdouh@iedom-ieom.fr